

Collectivité **VEIGY FONCENEX**
 N° de contrat **24026**
 Date **05/03/2024**

74293



PLAN DE FINANCEMENT - PROGRAMME 2024

Votre interlocuteur technique : Jean VOGEL
 Votre interlocuteur administratif : Zahira OUERGHEMMI

STRATEGIE LUMIERE

Numéro d'opération :		Opération :				REPARTITION DU FINANCEMENT				
74293DP24031		STRATEGIE LUMIERE				Participation de la commune				
Code programme	Année de la demande d'intervention	N° de la demande d'intervention	Nature	Montant HT de la dépense	TVA	Montant TTC de la dépense	Taux de participation	Participation sur montant HT	TVA à charge de la commune	Total commune
Eclairage public	24031	02	Stratégie lumière	10 000,00 €	2 000,00 €	12 000,00 €	30%	3 000,00 €	1 892,00 €	4 892,00 €
				TOTAL		12 000,00 €		3 000,00 €	1 892,00 €	4 892,00 €
								FCTVA = 16,404 % du TTC		
								7 000,00 €	108,00 €	7 108,00 €
								7 000,00 €	108,00 €	7 108,00 €

Taux de contribution au budget de fonctionnement à la charge de la commune (3% du montant réel TTC de la dépense) **360 €**

La contribution au budget de fonctionnement du SYANE fera l'objet d'un règlement séparé sous forme de fonds propres conformément aux instructions et règles de la comptabilité publique. Ce recouvrement sera effectué au moment de l'émission des documents commandant à l'entreprise le démarrage des études.

La participation de la commune sur les études et honoraires divers fera l'objet d'un recouvrement sous forme de fonds propres :
 60 % de la quote-part, soit **4 265,00** euros, sera appelé lors de l'émission des documents commandant au prestataire le démarrage des études. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération
 et 60 % des frais généraux, soit **216,00** euros, sera appelé lors de l'émission des documents commandant au prestataire le démarrage des études. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération

Vu pour être annexé à la délibération DEL2024_014 du Conseil municipal en date du 22 mars 2024.

Le Maire - Catherine BASTARD



[Signature]
 Le secrétaire de séance - Jean-Marc LHERMET